

Séance du 23 Juillet 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

ABSENTE : Mme Loupien-Suares

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEM et DIVERS ORGANISMES - Rapport du représentant de la ville au Conseil d'Administration de la Société Locale d'Épargne Pays Basque pour 2008-2009

M. POMMIEZ présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Depuis 1999, le capital des Caisses d'épargne est ouvert aux collectivités territoriales, aux sociétés d'économie mixte et aux organismes HLM par le biais des sociétés locales d'épargne (S.L.E.). L'intérêt de cet engagement financier réside dans la participation à la gestion d'un organisme au service du développement local, dont une partie du résultat est affecté au financement de projets concernant l'économie locale ou sociale.

Lors de la constitution des sociétés locales d'épargne (en 1999), le territoire d'intervention de l'ex-Caisse d'épargne des pays de l'Adour (devenue Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes) avait été découpé en dix secteurs géographiques et la Ville de Bayonne s'était alors portée acquéreur de 1 500 parts sociales de la S.L.E. Bayonne-Anglet, d'une valeur nominale de 20 €.

L'exercice 2008/2009 a vu la réorganisation des S.L.E. dont l'objectif était notamment d'harmoniser leur taille et leur fonctionnement. Ainsi, la S.L.E. Pays Basque a été créée en date du 1^{er} juin 2008, par fusion de la S.L.E. Bayonne-Anglet et de la S.L.E. Pays Basque intérieur. Cette nouvelle S.L.E. est affiliée à la Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes et compte 16 972 sociétaires au 31 mai 2009 (+ 8 % par rapport à 2008).

A périmètre équivalent, les comptes annuels se présentent synthétiquement de la manière suivante :

Compte de résultat :

en €	2008/2009	2007/2008
Produits financiers	734 718	732 185
Charges d'exploitation	80 089	36 777
Impôts	42 174	25 259
Résultat de l'exercice	612 455	670 149

Bilan :

ACTIF en €	2008/2009	2007/2008
Actif immobilisé (titres Caisse d'épargne)	15 862 020	15 862 020
Actif circulant	9 671 074	3 932 429
TOTAL DE L'ACTIF	25 533 094	19 794 449
PASSIF en €		
Capitaux propres	25 503 549	19 787 668
Dettes	29 545	6 781
TOTAL DU PASSIF	25 533 094	19 794 449

Durant le dernier exercice, la Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes a développé son engagement solidaire sur la base des cinq dispositifs suivants :

✓ Le financement des investissements nécessaires aux associations mobilisées en faveur des plus démunis. Dans ce cadre, la SLE Pays Basque a apporté son aide financière à 29 projets pour un montant global de 172 253 €, dont 34 667 € pour des projets portés par les associations bayonnaises suivantes : crèche Babinou, Educazep, Foyer des Jeunes Travailleurs de Bayonne, l'Enfance de l'Art, MVC St Etienne, Point accueil jour BAB, Centre de Promotion des Personnes Sourdes.

✓ La lutte contre l'illettrisme, avec le dispositif « Savoirs pour réussir » à destination des jeunes en priorité.

✓ La lutte contre l'exclusion bancaire fondée sur le microcrédit professionnel (142 dossiers) et le microcrédit social (507 dossiers).

✓ L'accompagnement économique du territoire au travers de partenariat avec des opérateurs locaux d'accompagnement à la création d'entreprises (529 K€ versés).

✓ L'association « Finances et Pédagogie » mène des actions de sensibilisation auprès d'un large public pour permettre une maîtrise de la relation avec l'argent et la compréhension des mécanismes bancaires (670 interventions au profit de 9 668 stagiaires).

Le Conseil Municipal prend connaissance du présent rapport écrit.

Pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.